

Communiqué de presse  
Saint-Denis, le 30 mai 2022

## Étude Randstad Employer Brand Research, 13<sup>e</sup> édition

### Le Top 5 des critères d'attractivité d'une marque employeur en 2022

1. Salaires et avantages (64 % des sondés)
2. Atmosphère de travail agréable (61 %)
3. Équilibre vie personnelle-vie professionnelle (57 %)
4. Possibilité de faire progresser sa carrière (51 %)
5. Sécurité de l'emploi (49 %)

Quels sont les points auxquels les employeurs français doivent être attentifs vis-à-vis de leurs salariés en 2022 ? À l'heure où les tensions sont vives sur le pouvoir d'achat et le marché de l'emploi, ils doivent prêter attention au niveau des salaires, bien entendu. Mais aussi veiller à l'évolution de carrière de leurs collaborateurs : les hommes et les personnes hautement qualifiées y sont plus particulièrement sensibles... Promouvoir le télétravail est aussi un moyen de fidéliser et de séduire, à l'heure où seuls 33 % des sondés français déclarent en bénéficier, contre 38 % à l'échelle européenne. La souplesse qu'induit ce mode d'organisation séduit tout particulièrement les générations Z (18-24 ans) et Y (25-34 ans).



*“Certes, le salaire reste un critère d'attractivité primordial pour les salariés. Mais leur degré d'exigence vis-à-vis des employeurs et d'eux-mêmes est plus important depuis la crise sanitaire. Après une longue période de télétravail, ils sont, bien sûr, satisfaits de retrouver leur lieu d'activité habituel mais sont davantage sensibles à l'ambiance qui y règne, à la souplesse d'organisation du travail qui leur est offerte et à l'accompagnement de leur montée en compétences. Les frustrations liées aux confinements et une plus grande conscience de la fragilité de la vie les rendent aussi hyper-attentifs au sens de leur travail”, analyse Frank Ribouot, président du groupe Randstad en France.*

#### Qui sont les salariés les plus susceptibles de quitter leur entreprise ?

Au deuxième semestre 2021, 13 % des sondés déclarent avoir changé d'employeur.

Parmi ceux qui viennent de quitter leur entreprise, les salariés de moins de 34 ans (20 %) et les plus diplômés (15 %) sont les plus représentés.

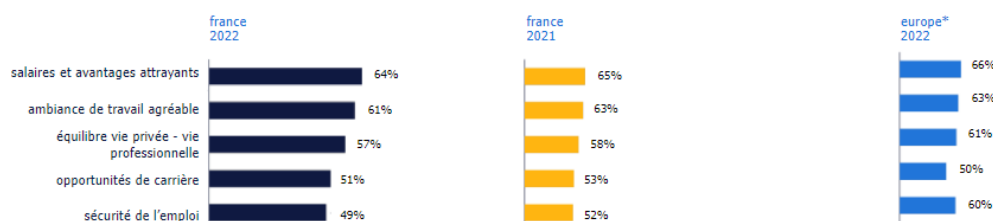
21 % des sondés envisagent de quitter leur employeur au second semestre 2022.

15 % des employés qui n'ont pas peur de perdre leur emploi envisagent de changer d'entreprise au cours du premier semestre 2022. Un score plus élevé qu'en 2021 (11 %).

## Quelle est la principale source de motivation pour rejoindre un nouvel employeur ?

Comme en 2021, les “Salaires et avantages attractifs” restent la principale source de motivation des Français pour rejoindre un employeur (64 %). Viennent ensuite des critères non financiers : “ambiance de travail agréable” (61 %), “équilibre vie-privée-vie professionnelle” (61 %), “opportunités de carrière” (51 %), puis “sécurité de l’emploi” (49 %).

### top 5 des critères les plus importants quand les salariés potentiels choisissent un employeur.



\*europe : allemagne, autriche, belgique, espagne, france, grèce, hongrie, italie, luxembourg, norvège, pays-bas, pologne, portugal, roumanie, suède, suisse, république tchèque et royaume-uni.

6

**À noter** : à l’échelle européenne, la sécurité de l’emploi est le troisième facteur de motivation pour rejoindre un employeur, citée par 60 % des personnes sondées. En France, le score se situe en deçà, à 49 %, soit un différentiel de onze points.

### Télétravail, les employeurs français peuvent mieux faire

**33 % des sondés déclarent pratiquer le télétravail, soit 8 points de moins qu’en 2021 (41 %).**

Plus les salariés sont diplômés, plus ils ont accès au télétravail (53 % des plus diplômés).

**Pour 41 % des salariés français, travailler à distance n’est pas autorisé par l’employeur ou les spécificités de leur travail ne le leur permettent pas.** Cela s’applique tout particulièrement aux personnes peu qualifiées (53 %) et aux salariés âgés de plus de 55 ans (47 %).

**À l’échelle européenne, 38 % des répondants pratiquent le télétravail, soit un différentiel de 5 points avec la France.**

**À noter** : en Europe, un tiers des salariés n’a pas accès au télétravail à cause de la nature de son poste. Le pourcentage est bien plus élevé en France. Dans l’Hexagone, plus de salariés déclarent que leur poste ne se prête pas au télétravail (37 %, contre 28 % des répondants à l’échelle européenne, soit un différentiel de 9 points).

### Évolutions de carrière, la balle est dans le camp des managers

**La perspective de voir sa carrière évoluer importe à 59 % des répondants.**

C’est particulièrement vrai des hommes (62 %) et des personnes hautement qualifiées (67 %).

Les plus de 55 ans sont bien moins sensibles à cet argument (42 %).

**64 % des Français jugent très important la possibilité de bénéficier d'une formation (*upskilling*) ou d'une reconversion (*reskilling*).**

Les personnes les plus sensibles à cet argument ? Les diplômés de l'enseignement supérieur (67 %) - mais ne sortant pas d'une grande école - et la génération Y (25-34 ans).

Retrouvez la synthèse de l'étude au travers de ce lien [format pdf](#)

## La méthodologie de l'étude

Chaque année, l'étude Randstad Employer Brand Research mesure l'attractivité relative des entreprises dans une trentaine de pays.

- L'étude Employer Brand Research 2022, relative à la perception de la marque employeur, a été réalisée auprès de 163 000 personnes, interrogées dans 31 pays. Elle a été réalisée par l'institut d'études Kantar pour Randstad N.V.
- En France, 7 674 personnes, âgées de 18 à 64 ans, ont été interrogées. L'échantillon comprend des étudiants, des salariés et des chômeurs représentatifs de la population française (sexe, âge, niveau d'études, statut professionnel, région...), avec une surreprésentation des 25-44 ans (62 %). D'une durée de seize minutes, les entretiens ont été réalisés en janvier et février 2022.

## À propos du Groupe Randstad France

Fondé aux Pays-Bas en 1960, présent dans 38 pays, coté à la bourse d'Amsterdam, le Groupe Randstad est le leader mondial des services en ressources humaines. Le Groupe Randstad France intervient à chaque étape de la vie professionnelle : recrutement, intégration, management, formation et mobilité. Avec 15 000 collaborateurs (dont 3 500 au titre d'AUSY et 7 000 CDI-Intérimaires) et un réseau national de 900 points de présence, le Groupe délègue en moyenne 85 000 salariés intérimaires chaque semaine et recrute près de 27 000 professionnels en CDI et CDD par an. En 2021, le Groupe Randstad France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros.

Cinq des filiales du groupe Randstad France - Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM - sont certifiées Top Employer.

Le Groupe Randstad France est Supporteur Officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En savoir plus : [grouperandstad.fr](https://grouperandstad.fr)

## Contacts presse

### Groupe Randstad France

Direction de la Communication

**Dorothee Duparc** : 06 72 84 99 79

**Miary Mahasoro** : 06 99 64 67 77

### Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

**Sonia El Ouardi** : [sonia.elouardi@wellcom.fr](mailto:sonia.elouardi@wellcom.fr)

**Donna Clément** : [donna.clement@wellcom.fr](mailto:donna.clement@wellcom.fr)

**Juliette Lefebvre** : [juliette.lefebvre@wellcom.fr](mailto:juliette.lefebvre@wellcom.fr)